

**Modification n° 1 datée du 26 septembre 2019
apportée à la notice annuelle datée du 2 août 2019**

des fonds suivants :

Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge (parts des catégories A, AT5, AT6, E, EF, F, O et P)

Fonds mondial de dividendes CI (parts des catégories A, E, EF, F, I, O, P, PP, Y et Z)

Catégorie de société d'entreprises de croissance Cambridge* (*devant être renommée Catégorie de société mondiale petites sociétés Cambridge*) (actions des catégories A, AT5, AT8, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT8, I, IT8, O, OT5, OT8, P et PT8)

Fonds d'entreprises de croissance Cambridge (*devant être renommé Fonds de petites sociétés mondiales Cambridge*) (parts des catégories A, AT5, E, EF, F, I, O, P, PP et Prestige)

Catégorie de société d'actions américaines CI* (*devant être renommée Catégorie de société de croissance et de revenu américains Sentry*) (actions des catégories A, AT5, AT8, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT5, FT8, I, IT8, O, OT5, OT8, P, PT5 et PT8)

Fonds d'actions américaines CI (parts des catégories A, AT6, D, E, EF, F, I, O et P)

Catégorie de société petite capitalisation can-am CI* (actions des catégories A, AT8, E, ET8, EF, EFT8, F, FT8, I, IT8, O, OT8 et P)

Mandat privé de revenu fixe canadien CI (parts des catégories A, F, I et S)

Catégorie de société de placements canadiens CI* (actions des catégories A, AT5, AT6, AT8, D, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT5, FT8, I, IT8, O, OT5, OT8, P, PT5 et PT8)

Catégorie de société mondiale petites sociétés CI* (actions des catégories A, AT8, E, ET8, EF, EFT8, F, I, IT8, O, OT8 et P)

Fonds mondial de petites sociétés CI (parts des catégories A, E, EF, F, I, O, P et Prestige)

Catégorie de société valeur mondiale CI* (actions des catégories A, AT5, AT8, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT5, FT8, I, IT8, O, OT5, OT8 et P)

Fonds marché monétaire CI (parts des catégories A, E, EF, F, I, O, P, PP, Y, Z et Prestige)

Fonds canadien de dividendes Harbour (parts des catégories A, AT6, D, E, EF, F, I, O et P)

Catégorie de société Harbour* (actions des catégories A, AT5, AT8, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT5, FT8, I, IT8, O, OT5, OT8, P, PT5 et PT8)

Fonds Harbour (parts des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

Fonds mondial analyste Harbour (*devant être renommé Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI*) (parts de catégorie I)

Catégorie de société d'actions mondiales Harbour* (actions des catégories A, AT5, AT8, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT5, FT8, I, IT8, O, OT5, OT8, P, PT5 et PT8)

Fonds d'actions mondiales Harbour (parts des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

Catégorie de société de croissance et de revenu mondiaux Harbour* (actions des catégories A, AT5, AT8, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT5, FT8, I, IT5, IT8, O, OT5, OT8, P, PT5 et PT8)

Fonds de croissance et de revenu mondiaux Harbour (parts des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

Catégorie de société de revenu et de croissance Harbour* (*devant être renommée Catégorie de société équilibrée canadienne Signature*) (actions des catégories A, AT5, AT8, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT5, FT8, I, IT5, IT8, O, OT5, OT8, P, PT5 et PT8)

Fonds de revenu et de croissance Harbour (parts des catégories A, E, EF, F, I, O, P et Z)

Catégorie de société Voyageur Harbour* (actions des catégories A, AT5, AT8, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT8, I, IT8, O, OT5, OT8, P et PT8)

Fonds de revenu stratégique Lawrence Park (parts des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

Fonds d'obligations à rendement élevé Marret (parts des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

Série Portefeuilles de revenu (parts des catégories A, E, EF, F, I, O, P, PP, Y et Z)

Fonds de rendement diversifié II Signature (*devant être renommé Fonds de rendement diversifié Signature*) (parts des catégories A, E, EF, F, I, O, OO, P, PP, Y et Z)

Mandat de revenu à taux variable Signature (*devant être renommé Fonds de revenu à taux variable Signature*) (parts des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

Catégorie de société énergie mondiale Signature* (actions des catégories A, E, EF, F, I, O, P et PP)

Catégorie de société mondiale croissance et revenu Signature* (actions des catégories A, AT5, AT8, E, ET5, ET8, EF, EFT5, EFT8, F, FT5, FT8, I, IT5, IT8, O, OT5, OT8, P, PT5 et PT8)

Catégorie de société aurifère Signature* (actions des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

Fonds d'obligations à rendement élevé II Signature (*devant être renommé Fonds d'obligations à rendement élevé Signature*) (parts des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

Mandat d'actions privilégiées Signature (*devant être renommé Fonds d'actions privilégiées Signature*) (parts des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

Mandat immobilier Signature (parts des catégories A, E, EF, F, I, O et P)

**actions de Catégorie de société CI limitée*

(les « Fonds »)

Assemblées des porteurs de titres

Il sera demandé aux investisseurs de certains Fonds d'approuver diverses questions, comme il est décrit plus amplement dans les présentes, à des assemblées extraordinaires des porteurs de titres qui se tiendront vers le 11 novembre 2019 (les « assemblées »).

Fusions proposées

CI Investments Inc. (le « **gestionnaire** »), gestionnaire des Fonds en dissolution et des Fonds prorogés (énumérés dans le tableau qui suit), a l'intention de fusionner chaque Fonds en dissolution avec le Fonds prorogé nommé en regard du Fonds en dissolution (ces opérations étant appelées individuellement une « **fusion** » et collectivement les « **fusions** ») :

<u>Fonds en dissolution</u>		<u>Fonds prorogés</u>
Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge*	→	Fonds d'entreprises de croissance Cambridge (<i>devant être renommé Fonds de petites sociétés mondiales Cambridge</i>)
Fonds d'actions américaines CI*	→	Fonds de croissance et de revenu américain Sentry
Catégorie de société petite capitalisation can-am CI*	→	Catégorie de société d'entreprises de croissance Cambridge (<i>devant être renommée Catégorie de société de petites sociétés mondiales Cambridge</i>)*

Fonds en dissolution

Fonds prorogés

Catégorie de société mondiale petites sociétés CI*	→	Catégorie de société d'entreprises de croissance Cambridge (<i>devant être renommée Catégorie de société de petites sociétés mondiales Cambridge</i>)*
Fonds mondial de petites sociétés CI*	→	Fonds d'entreprises de croissance Cambridge (<i>devant être renommé Fonds de petites sociétés mondiales Cambridge</i>)
Fonds canadien de dividendes Harbour*	→	Fonds de croissance et de revenu Sentry (<i>devant être renommé Fonds de dividendes nord-américains CI</i>)
Catégorie de société Harbour*	→	Catégorie de société de placements canadiens CI*
Fonds Harbour	→	Fonds de placements canadiens CI
Catégorie de société d'actions mondiales Harbour*	→	Catégorie de société valeur mondiale CI*
Fonds d'actions mondiales Harbour*	→	Fonds de valeur mondiale CI
Catégorie de société de croissance et de revenu mondiaux Harbour*	→	Catégorie de société mondiale croissance et revenu Signature*
Fonds de croissance et de revenu mondiaux Harbour	→	Fonds mondial de croissance et de revenu Signature
Fonds de revenu et de croissance Harbour	→	Fonds équilibré canadien Signature
Catégorie de société Voyageur Harbour*	→	Catégorie de société de placements canadiens CI*
Fonds de revenu stratégique Lawrence Park*	→	Fonds d'obligations de qualité supérieure CI
Fonds d'obligations à rendement élevé Marret*	→	Fonds d'obligations à rendement élevé II Signature (<i>devant être renommé Fonds d'obligations à rendement élevé Signature</i>)
Catégorie de société aurifère Signature*	→	Catégorie de métaux précieux Sentry

Fonds en dissolution

Fonds prorogés

Mandat immobilier Signature

→

Fonds d'immobilier mondial Sentry (*devant être renommé Fonds d'immobilier mondial Signature*)

Chaque fusion, selon la structure des Fonds touchés, sera mise en œuvre au moyen soit de la vente des actifs du Fonds en dissolution à son Fonds prorogé correspondant en échange de titres du Fonds prorogé correspondant, soit de l'attribution des actifs du portefeuille du Fonds en dissolution au portefeuille du Fonds prorogé et de l'échange de chaque titre en circulation du Fonds en dissolution contre des titres des catégories équivalentes de son Fonds prorogé correspondant, en fonction de leur valeur liquidative relative. Dans les deux cas, il sera mis fin au Fonds en dissolution et les titres de chaque porteur de titres du Fonds en dissolution seront remplacés par un nombre proportionnel de titres du Fonds prorogé.

Les fusions identifiées par un astérisque (*) nécessitent l'approbation des autorités de réglementation, ainsi que l'approbation des porteurs de titres des Fonds en dissolution et, dans certains cas, des Fonds prorogés. Les porteurs de titres des autres Fonds en dissolution seront avisés des fusions proposées conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Chaque fusion qui aura reçu toutes les approbations des porteurs de titres et des autorités de réglementation, selon le cas, prendra effet après la fermeture des bureaux le 22 novembre 2019 ou après cette date. Le gestionnaire a l'intention de liquider chaque Fonds en dissolution dès que raisonnablement possible après sa fusion.

Les porteurs de titres auront le droit de faire racheter les titres d'un Fonds en dissolution jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de prise d'effet des fusions. À la suite des fusions, tous les programmes facultatifs, y compris les programmes de retrait systématique, qui avaient été établis pour un Fonds en dissolution seront rétablis sous forme de programmes comparables pour le Fonds prorogé, à moins d'indication contraire de la part des porteurs de titres.

Introduction des titres des catégories OO et PP

Dans le cadre des fusions proposées, certains Fonds offriront des titres des catégories OO et PP le 22 novembre 2019 ou après cette date. Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. dans le tableau commençant à la page 97 sous le titre « *Achats, échanges et rachats* », l'information suivante est ajoutée dans de nouvelles lignes sous « *Titres de catégorie Z* » :

Titres de catégorie OO	Ces titres sont similaires aux titres de catégorie O, sauf qu'ils ne sont offerts qu'à certains investisseurs relativement à diverses réorganisations et autres changements d'OPC. Les frais de gestion pour les titres de catégorie OO sont différents des frais de gestion demandés à ce fonds relativement à ses titres de catégorie O.
Titres de catégorie PP	Ces titres sont similaires aux titres de catégorie P, sauf qu'ils ne sont offerts qu'à certains investisseurs relativement à diverses réorganisations et autres changements d'OPC. Les frais de gestion pour les titres de catégorie PP sont différents des frais de gestion demandés à ce fonds relativement à ses titres de catégorie P.

2. des mentions des titres des catégories OO et PP sont ajoutées après chaque mention des titres de catégorie Z dans la première phrase du quatrième paragraphe de la rubrique « *Achats, échanges et rachats* »;
3. les phrases suivantes sont ajoutées après la dernière phrase du quatrième paragraphe de la rubrique « *Achats, échanges et rachats* » :

« Les titres de catégorie PP sont offerts selon les mêmes conditions que les titres de catégorie P. Les titres de catégorie OO sont offerts selon les mêmes conditions que les titres de catégorie O. »
4. des mentions des titres de catégorie PP sont ajoutées après chaque mention des titres de catégorie P, et des mentions des titres de catégorie OO sont ajoutées après chaque mention des titres de catégorie O, respectivement, dans les rubriques ou sous-rubriques suivantes :
 - les sous-rubriques « *Options d'achat* » et « *Option assortie d'honoraires de conseils en placement* » de la rubrique « *Achats, échanges et rachats* »;
 - la rubrique « *Incidences fiscales fédérales canadiennes* »;
5. à la sous-rubrique « *Achats, échanges et rachats – Comment effectuer un transfert ou une conversion de vos titres – Changement ou conversion entre catégories* », une mention des titres des catégories OO et PP est ajoutée à la dernière phrase du deuxième paragraphe, après la mention des titres de catégorie Z.

Introduction des titres de catégorie S

Dans le cadre de sa fusion proposée avec le Mandat privé de titres à revenu fixe canadiens Sentry, le Mandat privé de revenu fixe canadien CI offrira des titres de catégorie S le 22 novembre 2019 ou après cette date. Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. dans le tableau commençant à la page 97 sous le titre « *Achats, échanges et rachats* », l'information suivante est ajoutée dans une nouvelle ligne sous « *Titres de catégorie Z* » :

Titres de catégorie S	Ces titres ne sont offerts qu'à certains investisseurs i) relativement à diverses réorganisations et autres changements d'OPC, et ii) qui ont un compte carte blanche auprès de la société de leur représentant qui a conclu avec nous une entente relativement à l'offre de produits de placement par l'intermédiaire de ce partenaire institutionnel. Aucuns frais de gestion ne sont demandés aux fonds à l'égard des titres de catégorie S. Chaque investisseur paie à la société de son représentant les frais de gestion discrétionnaires négociés qui sont indiqués dans l'entente conclue avec cette société.
-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. une mention des titres de catégorie S est ajoutée après la mention des titres de catégorie Z dans la première phrase du quatrième paragraphe de la rubrique « *Achats, échanges et rachats* » de la notice annuelle;
3. une mention des titres de catégorie S est ajoutée après chaque mention des titres de catégorie I dans la rubrique « *Achats, échanges et rachats – Options d'achat* »;

4. à la sous-rubrique « *Achats, échanges et rachats – Comment effectuer un transfert ou une conversion de vos titres – Changement ou conversion entre catégories* », une mention des titres de catégorie S est ajoutée dans la dernière phrase du deuxième paragraphe après la mention des titres de catégorie Z.

Le Fonds mondial de dividendes Cambridge offrira des parts des catégories PP, Y et Z

Dans le cadre de sa fusion proposée avec le Fonds de croissance et de revenu mondial Sentry, le Fonds mondial de dividendes Cambridge émettra des parts des catégories PP, Y et Z, qui seront toutes offertes selon les modalités décrites dans le prospectus simplifié. Toutefois, ces parts ne seront émises que dans le cadre de la fusion proposée et ne seront offertes par la suite qu'aux investisseurs qui détiennent déjà des parts de catégorie PP, Y ou Z du Fonds, selon le cas.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. des mentions des parts des catégories PP, Y et Z sont ajoutées sur la page couverture, à côté de « Fonds mondial de dividendes Cambridge »;
2. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Modifications de ces documents au cours des dernières années* » pour le Fonds mondial de dividendes Cambridge :

« Le 22 novembre 2019 ou après cette date, pour créer les parts des catégories PP, Y et Z. »

3. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Fusions avec d'autres OPC au cours des dernières années* » pour le Fonds mondial de dividendes Cambridge :

« Fusion du Fonds de croissance et de revenu mondial Sentry avec le Fonds mondial de dividendes Cambridge le 22 novembre 2019 ou après cette date; »

4. le premier paragraphe de la rubrique « *Achats, échanges et rachats – Options d'achat* » est remplacé par ce qui suit :

« Il y a habituellement des frais pour effectuer un placement dans les titres des catégories A, AT5, AT6, AT8, D, E, ET5, ET8, U, UT6 et Z. Vous avez deux possibilités pour les titres des catégories A, AT5, AT6, AT8, U, UT6 et Z (sauf en ce qui concerne les Portefeuilles FNB Mosaïque CI, les Mandats privés, les titres des catégories AT6, U et UT6 de la Série Portefeuilles prudente et les titres de catégorie Z du Fonds équilibré canadien Signature, du Fonds d'obligations canadiennes Signature, de la Série Portefeuilles de revenu et du Fonds mondial de dividendes Cambridge) : les frais d'acquisition ou les frais reportés. Si vous n'effectuez pas de choix, nous appliquerons l'option avec frais reportés habituels, sauf pour le Fonds marché monétaire CI, le Fonds marché monétaire É-U CI, la Catégorie de société à court terme CI, la Catégorie de société à court terme en dollars US CI et le Fonds de lancement Select. Pour ces fonds, nous appliquerons l'option avec frais d'acquisition. Les titres des catégories D, E, ET5 et ET8, les catégories U et UT6 de la Série Portefeuilles prudente, la catégorie Z du Fonds équilibré canadien Signature, du Fonds d'obligations canadiennes Signature, de la Série Portefeuilles de revenu et du Fonds mondial de dividendes Cambridge, ainsi que les titres des catégories A et AT5 des Portefeuilles FNB

Mosaïque CI et des Mandats privés, ne peuvent être achetés que selon l'option avec frais d'acquisition. Les titres de catégorie AT6 de la Série Portefeuilles prudente ne peuvent être achetés que selon l'option avec frais reportés. Les titres des catégories EF, EFT5, EFT8, F, FT5, FT8, I, S, IT5, IT8, O, OO, OT5, OT8, P, PP, PT5, PT8, W, WT5, WT8, Y et Prestige ne peuvent être achetés que selon l'option sans frais d'acquisition. »

Le Fonds d'entreprises de croissance Cambridge offrira des parts des catégories AT5, PP et Prestige

Dans le cadre de sa fusion proposée avec le Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge, le Fonds mondial de petites sociétés CI et le Fonds de revenu à moyenne capitalisation mondial Sentry, le Fonds d'entreprises de croissance Cambridge émettra des parts des catégories AT5, PP et Prestige, qui seront toutes offertes selon les modalités décrites dans le prospectus simplifié. Toutefois, les parts de catégorie PP ne seront émises que dans le cadre de la fusion proposée et ne seront offertes par la suite qu'aux investisseurs qui détiennent déjà des parts de catégorie PP du Fonds.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. des mentions des parts des catégories AT5, PP et Prestige sont ajoutées sur la page couverture, à côté de « Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge »;
2. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Modifications de ces documents au cours des dernières années* » pour le Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge :

« Le 22 novembre 2019 ou après cette date, pour créer les parts des catégories AT5, PP et Prestige. »

3. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Fusions avec d'autres OPC au cours des dernières années* » pour le Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge :

« Fusion du Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge, du Fonds mondial de petites sociétés CI et du Fonds de revenu à moyenne capitalisation mondial Sentry avec le Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge le 22 novembre 2019 ou après cette date. »

Le Mandat privé de revenu fixe canadien CI offrira des parts de catégorie S

Dans le cadre de sa fusion proposée avec le Mandat privé de titres à revenu fixe canadiens Sentry, le Mandat privé de revenu fixe canadien CI émettra des parts de catégorie S, et les offrira selon les modalités décrites dans le prospectus simplifié. Toutefois, ces parts ne seront émises que dans le cadre de la fusion proposée et ne seront offertes par la suite qu'aux investisseurs qui détiennent déjà des parts de catégorie S du Fonds.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. des mentions des parts de catégorie S sont ajoutées sur la page couverture, à côté de « Mandat privé de revenu fixe canadien CI »;
2. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Modifications de ces documents au cours des dernières années* » pour le Mandat privé de revenu fixe canadien CI :

« Le 22 novembre 2019 ou après cette date, pour créer les parts de catégorie S. »

3. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Fusions avec d'autres OPC au cours des dernières années* » pour le Mandat privé de revenu fixe canadien CI :

« Fusion du Mandat privé de titres à revenu fixe canadiens Sentry avec le Mandat privé de revenu fixe canadien CI le 22 novembre 2019 ou après cette date. »

La Catégorie de société valeur mondiale CI offrira des actions de catégorie FT5

Dans le cadre de sa fusion proposée avec la Catégorie de société d'actions mondiales Harbour, la Catégorie de société valeur mondiale CI émettra des actions de catégorie FT5, et les offrira selon les modalités décrites dans le prospectus simplifié et elles seront émises dans le cadre de la fusion proposée.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. des mentions des actions de catégorie FT5 sont ajoutées sur la page couverture, à côté de « Catégorie de société valeur mondiale CI »;
2. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Modifications de ces documents au cours des dernières années* » pour la Catégorie de société valeur mondiale CI :

« Le 22 novembre 2019 ou après cette date, pour créer les actions de catégorie FT5. »

3. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Fusions avec d'autres OPC au cours des dernières années* » pour la Catégorie de société valeur mondiale CI :

« Fusion de la Catégorie de société d'actions mondiales Harbour avec la Catégorie de société valeur mondiale CI le 22 novembre 2019 ou après cette date. »

Le Fonds marché monétaire CI offrira des parts des catégories PP et Y

Dans le cadre de sa fusion proposée avec le Fonds du marché monétaire Sentry, le Fonds marché monétaire CI émettra des parts des catégories PP et Y, et les offrira selon les modalités décrites dans le prospectus simplifié. Toutefois, ces parts ne seront émises que dans le cadre de la fusion proposée et ne seront offertes par la suite qu'aux investisseurs qui détiennent déjà des parts de catégorie PP ou Y du Fonds, selon le cas.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. des mentions des parts des catégories PP et Y sont ajoutées sur la page couverture, à côté de « Fonds marché monétaire CI »;
2. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Modifications de ces documents au cours des dernières années* » pour le Fonds marché monétaire CI :

« Le 22 novembre 2019 ou après cette date, pour créer les parts des catégories PP et Y. »

3. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Fusions avec d'autres OPC au cours des dernières années* » pour le Fonds marché monétaire CI :

« Fusion du Fonds du marché monétaire Sentry avec le Fonds marché monétaire CI le 22 novembre 2019 ou après cette date. »

La Série Portefeuilles de revenu offrira des parts des catégories PP, Y et Z

Dans le cadre de sa fusion proposée avec le Fonds de revenu mensuel prudent Sentry, la Série Portefeuilles de revenu émettra des parts des catégories PP, Y et Z, et les offrira selon les modalités décrites dans le prospectus simplifié. Toutefois, ces parts ne seront émises que dans le cadre de la fusion proposée et ne seront offertes par la suite qu'aux investisseurs qui détiennent déjà des parts de catégorie PP, Y ou Z du Fonds, selon le cas.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. des mentions des parts des catégories PP, Y et Z sont ajoutées sur la page couverture, à côté de « Série Portefeuilles de revenu »;
2. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Modifications de ces documents au cours des dernières années* » pour la Série Portefeuilles de revenu :

« Le 22 novembre 2019 ou après cette date, pour créer les parts des catégories PP, Y et Z. »

3. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Fusions avec d'autres OPC au cours des dernières années* » pour la Série Portefeuilles de revenu :

« Fusion du Fonds de revenu mensuel prudent Sentry avec la Série Portefeuilles de revenu le 22 novembre 2019 ou après cette date. »

Le Fonds de rendement diversifié II Signature offrira des parts des catégories OO, PP, Y et Z

Dans le cadre de sa fusion proposée avec le Fonds de revenu d'actifs spécialisés Sentry, le Fonds de rendement diversifié II Signature émettra des parts des catégories OO, PP, Y et Z, et les offrira selon les modalités décrites dans le prospectus simplifié. Toutefois, ces parts ne seront émises que dans le cadre de la fusion proposée et ne seront offertes par la suite qu'aux investisseurs qui détiennent déjà des parts de catégorie OO, PP, Y ou Z du Fonds, selon le cas.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. des mentions des parts des catégories OO, PP, Y et Z sont ajoutées sur la page couverture, à côté de « Fonds de rendement diversifié II Signature »;
2. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Modifications de ces documents au cours des dernières années* » pour le Fonds de rendement diversifié II Signature :

« Le 22 novembre 2019 ou après cette date, pour créer les parts des catégories OO, PP, Y et Z. »

3. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Fusions avec d'autres OPC au cours des dernières années* » pour le Fonds de rendement diversifié II Signature :

« Fusion du Fonds de revenu d'actifs spécialisés Sentry avec le Fonds de rendement diversifié II Signature le 22 novembre 2019 ou après cette date. »

La Catégorie de société énergie mondiale Signature offrira des actions des catégories PP et I

Dans le cadre de sa fusion proposée avec le Fonds d'énergie Sentry, la Catégorie de société énergie mondiale Signature émettra des actions des catégories PP et I, et les offrira selon les modalités décrites dans le prospectus simplifié. Toutefois, les actions de catégorie PP ne seront émises que dans le cadre de la fusion proposée et ne seront offertes par la suite qu'aux investisseurs qui détiennent déjà des actions de catégorie PP du Fonds, selon le cas.

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. des mentions des parts des catégories I et PP sont ajoutées sur la page couverture, à côté de « Catégorie de société énergie mondiale Signature »;
2. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Modifications de ces documents au cours des dernières années* » pour la Catégorie de société énergie mondiale Signature :

« Le 22 novembre 2019 ou après cette date, pour créer les parts des catégories I et PP. »

3. l'information suivante est ajoutée à la notice annuelle à la sous-rubrique « *Genèse des fonds – Fusions avec d'autres OPC au cours des dernières années* » pour la Catégorie de société énergie mondiale Signature :

« Fusion du Fonds d'énergie Sentry avec la Catégorie de société énergie mondiale Signature le 22 novembre 2019 ou après cette date. »

Changements de nom

Après la fermeture des bureaux le 22 novembre 2019 ou après cette date, les noms des Fonds prorogés suivants sont remplacés par les noms indiqués en regard de chacun d'eux dans le tableau suivant. Le nom de chacun des Fonds prorogés est remplacé dans l'ensemble de la notice annuelle.

<u>Nom prorogé</u>		<u>Nouveau nom de chaque Fonds prorogé</u>
Catégorie de société d'entreprises de croissance Cambridge	→	Catégorie de société de petites sociétés mondiales Cambridge
Fonds d'entreprises de croissance Cambridge	→	Fonds de petites sociétés mondiales Cambridge
Catégorie de société d'actions américaines CI	→	Catégorie de croissance et de revenu américain Sentry

<u>Nom prorogé</u>		<u>Nouveau nom de chaque Fonds prorogé</u>
Fonds mondial analyste Harbour	→	Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI
Catégorie de société de revenu et de croissance Harbour	→	Catégorie de société équilibrée canadienne Signature
Fonds de rendement diversifié II Signature	→	Fonds de rendement diversifié Signature
Mandat de revenu à taux variable Signature	→	Fonds de revenu à taux variable Signature
Fonds d'obligations à rendement élevé II Signature	→	Fonds d'obligations à rendement élevé Signature
Mandat d'actions privilégiées Signature	→	Fonds d'actions privilégiées Signature

Le nom de chacun des Fonds qui précèdent est remplacé dans l'ensemble de la notice annuelle.

Nouveaux administrateurs de Catégorie de société CI limitée

Le 15 août 2019, John Reucassel a cessé de siéger au conseil de Catégorie de société CI limitée. Le 19 septembre 2019, James McPhedran a été nommé au conseil de Catégorie de société CI limitée. Par conséquent, le tableau de la rubrique « *Responsabilité des activités des fonds – Administrateurs et dirigeants de Catégorie de société CI limitée* » de la notice annuelle est remplacé par ce qui suit :

Nom et lieu de résidence	Poste auprès des Fonds	Occupation principale au cours des cinq dernières années
James M. Werry Toronto (Ontario)	Administrateur	Administrateur de sociétés
Thomas A. Eisenhauer Toronto (Ontario)	Administrateur	Chef de la direction et président de Bonnefield Financial Inc.
Karen Fisher Newcastle (Ontario)	Administratrice	Administratrice de sociétés
Stuart P. Hensman Toronto (Ontario)	Administrateur	Administrateur de sociétés
Michael Gramegna Toronto (Ontario)	Chef de la direction	Vice-président principal, Ventes et marketing, de CI Investments Inc.
David Poster Toronto (Ontario)	Chef des finances	Chef des finances de CI Investments Inc. depuis mars 2019

Nom et lieu de résidence	Poste auprès des Fonds	Occupation principale au cours des cinq dernières années
James McPhedran Toronto (Ontario)	Administrateur	Administrateur de société Conseiller principal, McKinsey & Company depuis 2018 Directeur du conseil de surveillance de Maduro & Curiel's Bank (Curaçao) depuis 2018 Vice-président directeur, Services bancaires canadiens de Banque Scotia de 2015 à 2018

**John Reucassel a cessé de siéger au conseil d'administration de Catégorie de société CI limitée le 15 août 2019.*

Nouveau membre du comité d'examen indépendant (le « CEI »)

Le 15 août 2019, John Reucassel a quitté le CEI. De plus, le 19 septembre 2019, James McPhedran a été nommé au CEI. Par conséquent, le tableau de la rubrique « *Responsabilité des activités des fonds – Comité d'examen indépendant* » de la notice annuelle est remplacé par ce qui suit :

Nom et lieu de résidence	Occupation principale au cours des 5 dernières années
James M. Werry Toronto (Ontario)	Président du CEI Administrateur de sociétés
Tom Eisenhauer Toronto (Ontario)	Chef de la direction de Bonnefield Financial Inc.
Karen Fisher Newcastle (Ontario)	Administratrice de sociétés
Stuart P. Hensman Toronto (Ontario)	Administrateur de sociétés
James McPhedran Toronto (Ontario)	Administrateur de société Conseiller principal, McKinsey & Company depuis 2018 Directeur du conseil de surveillance de Maduro & Curiel's Bank (Curaçao) depuis 2018 Vice-président directeur, Services bancaires canadiens de Banque Scotia de 2015 à 2018

**John Reucassel a cessé de siéger au CEI le 15 août 2019.*

Fonds de sociétés de croissance canadiennes Cambridge
Fonds mondial de dividendes Cambridge
Catégorie de société d'entreprises de croissance Cambridge
Fonds d'entreprises de croissance Cambridge
Catégorie de société d'actions américaines CI
Fonds d'actions américaines CI
Catégorie de société petite capitalisation can-am CI
Mandat privé de revenu fixe canadien CI
Catégorie de société de placements canadiens CI
Catégorie de société mondiale petites sociétés CI
Fonds mondial de petites sociétés CI
Catégorie de société valeur mondiale CI
Fonds marché monétaire CI
Fonds canadien de dividendes Harbour
Catégorie de société Harbour
Fonds Harbour
Fonds mondial analyste Harbour
Catégorie de société d'actions mondiales Harbour
Fonds d'actions mondiales Harbour
Catégorie de société de croissance et de revenu mondiaux Harbour
Fonds de revenu et de croissance mondiaux Harbour
Catégorie de société de revenu et de croissance Harbour
Fonds de revenu et de croissance Harbour
Catégorie de société Voyageur Harbour
Fonds de revenu stratégique Lawrence Park
Fonds d'obligations à rendement élevé Marret
Série Portefeuilles de revenu
Fonds de rendement diversifié II Signature
Mandat de revenu à taux variable Signature
Catégorie de société énergie mondiale Signature
Catégorie de société mondiale croissance et revenu Signature
Catégorie de société aurifère Signature
Fonds d'obligations à rendement élevé II Signature
Mandat d'actions privilégiées Signature
Mandat immobilier Signature

(les « Fonds »)

ATTESTATION DES FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Le 26 septembre 2019

La présente modification n° 1 datée du 26 septembre 2019 apportée à la notice annuelle datée du 2 août 2019, avec la notice annuelle datée du 2 août 2019, et le prospectus simplifié daté du 2 août 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 26 septembre 2019, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« *Douglas J. Jamieson* »
Douglas J. Jamieson
Président,
agissant à titre de chef de la direction
CI Investments Inc.

« *David Poster* »
David Poster
Chef des finances
CI Investments Inc.

« *Michael Gramegna* »
Michael Gramegna
Chef de la direction
Catégorie de société CI limitée

« *David Poster* »
David Poster
Chef des finances
Catégorie de société CI limitée

Pour le compte du conseil d'administration de CI Investments Inc., à titre de gestionnaire, de promoteur
et/ou de fiduciaire

« *David C. Pauli* »
David C. Pauli
Administrateur

« *Edward Kelterborn* »
Edward Kelterborn
Administrateur

Pour le compte du conseil d'administration de Catégorie de société CI limitée

« *James M. Werry* »
James M. Werry
Administrateur

« *Stuart P. Hensman* »
Stuart P. Hensman
Administrateur

Pour le compte de CI Investments Inc.,
à titre de promoteur

« *Douglas J. Jamieson* »
Douglas J. Jamieson
Président, agissant à titre de chef de la direction